

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU SURAN
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SURAN



Contrat de Rivière du Suran *Bilan 2000-2005*



Rapport



**Master 2 Professionnel « Connaissance, Gestion et Mise en Valeur
des Espaces Aquatiques Continentaux »**

- Mars 2006 -

Le projet

Problématique et objectifs de l'étude

Le Suran fait l'objet d'un Contrat de rivière depuis 2000. Signé pour une durée pour cinq ans, 2005 marque la fin de la procédure et le début d'une phase de bilan.

Ce bilan doit permettre d'évaluer l'impact des actions réalisées au regard des enjeux et objectifs fixés dans le contrat de rivière. La réalisation du bilan permettra de tirer des enseignements et ainsi de poursuivre, ajuster ou réorienter la gestion de la rivière pour les années à venir dans le cadre d'une procédure adaptée aux nouveaux objectifs définis dans le bilan (2^{ème} Contrat de rivière, contrats d'objectifs, charte, ...).

Contenu de l'étude

Le bilan comporte cinq modules qui permettent d'aborder tous les aspects du contrat de rivière.

M1: Etat des lieux initial et final (enjeux et objectifs)

Ce module doit permettre la synthèse des données existantes et éventuellement la réalisation d'études complémentaires pour définir l'état des lieux initial (en 2000) et final (en 2005/2006). Un parcours exhaustif du cours d'eau permettra d'établir un état réactualisé. Description du lit et des berges, état de la végétation rivulaire, état des aménagements, identification des éléments du patrimoine (naturel et humain) sont autant d'éléments qui pourront être pris en compte.

Compétences développées :

- Connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes et des modes de gestion (bases de la formation – cf. annexe 1)
- Collecte et analyse d'informations déjà acquises par le Syndicat ou les partenaires institutionnels depuis 2000.
- Traitement des données spatialisées (numérisation, base de données Excel et SIG sous MapInfo).
- Une synthèse sera réalisée et présentée de façon claire et adaptée (création d'indicateurs, graphiques simples, ...).
- Réalisation d'études d'impact sur la qualité du milieu (IBGN, Indice poisson, Qualité de l'eau). L'étude qualité de l'eau étant déjà réalisée, seules les IBGN et l'indice poisson seront mis en œuvre. Compte tenu des données initiales et des particularités du cours d'eau, il est envisageable de n'effectuer que 6 analyses IBGN et 6 à 8 pêches électriques pour l'Indice Poisson. Afin de prendre en compte les impératifs hydro-climatiques et pour avoir des résultats significatifs, prélèvements de substrat et pêches seront effectués en octobre.
- Impact de l'installation des dispositifs de franchissements (suivi de passes à poissons). Compte tenu de la période d'intervention, seule la mise au point du protocole d'évaluation de l'impact sera réalisée. Il faut effectivement envisager plusieurs protocoles en fonction du type d'ouvrage puis réaliser plusieurs pêches afin d'appréhender l'ensemble des espèces.
- Etude de dynamique fluviale et transport solide. Dans la phase de prospection de terrain, un ensemble de paramètres hydro-géomorphologiques seront relevés afin de

caractériser l'état actuel du lit (largeur bande active, hauteur des berges, granulométrie, zones d'érosion en contact avec le lit fluvial, zones d'atterrissement...), une analyse diachronique de photographies aériennes permettra d'établir l'évolution du tracé en plan du cours d'eau, si besoin des levés de profils topographiques pourront être réalisés pour évaluer l'évolution altitudinale du fond du lit (cela suppose l'existence de profils antérieurs).

M2: Bilan technique et financier (moyens et résultats liés aux investissements)

Ce module devra mettre en parallèle les moyens mis en oeuvre pour la réalisation des objectifs fixés dans le Contrat de rivière et les résultats obtenus en conséquence.

Ce module sera réalisé en interne par le personnel du syndicat. Les rapports produits seront mis à la disposition des étudiants.

M3: Fonctionnement de la procédure (moyens et résultats liés au fonctionnement)

Ce module doit permettre l'évaluation de l'animation du Contrat de rivière et des programmes de communication mis en place (relation entre les structures porteuses et les partenaires institutionnels, financiers, ou associatifs / relation avec les habitants du bassin versant et les usagers de la rivière / relation entre les collectivités adhérentes aux syndicats ou appartenant simplement au bassin versant)

Compétences développées :

Réalisation d'une étude sociologique (questionnaires, entretiens, sondage, ...) prenant en compte les différents acteurs du bassin versant dont ses habitants.

M4: Analyse et synthèse

Ce module réalise la synthèse des modules 1, 2 et 3 en analysant l'adéquation entre les enjeux du bassin versant initialement identifiés (phase pré-contrat), les objectifs inscrits au Contrat de rivière, les moyens mis en oeuvre et les résultats obtenus (souhaités et non-souhaités).

Compétences développées :

Synthèse des données.
Esprit critique et objectivité.

M5: Perspectives

Ce module doit proposer les enjeux du bassin versant actualisés, définir de nouveaux objectifs pour la gestion de l'hydrosystème et proposer une démarche adaptée pour l'atteinte de ces objectifs (2^{ème} contrat de rivière, contrat d'objectifs, charte, ...). Le choix de la démarche s'accompagnera éventuellement d'ajustements au niveau de la structure porteuse (périmètre concerné, statut de la collectivité).

Compétences développées :

Connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes et des modes de gestion
Connaissance des procédures existantes pour la gestion des milieux aquatiques
Connaissance des différentes structures porteuses possibles pour les différentes procédures

Enfin, au cours du déroulement de l'étude des réunions seront programmées avec le comité de pilotage, mis en place et animé par le P.N.R..

En particulier, des restitutions seront réalisées devant le comité de pilotage à l'issue de , l'étude (fin mars 2006) et devant le Comité de Rivière.

Contact

Florent PELLIZZARO, chargé de mission

suran@wanadoo.fr